

Définition du répit, travail en sous-groupe du jeudi 8 avril 21

Sous- groupe 1 : Gisèle, Carolina, Marina, Christelle D., Virginie, Marie Helene et Corinne

Le répit peut être considéré comme un soin.

C'est un arrêt momentané, un temps de pause ; c'est un souffle, une rêverie pour se retrouver intérieurement, physiquement, psychologiquement, socialement et spirituellement (*...ou plutôt sur le plan existentiel*).

Le répit doit répondre à la question : « de quoi avez-vous besoin aujourd'hui? » : Une question qui doit être répétée, réitérée, sans jamais être imposée.

Le cheminement doit se faire au rythme de l'AIDANT, dans sa temporalité.

Les soins de répit doivent être organisés et accessibles très facilement. Ils doivent être une réponse adaptés à la demande. Ils nécessitent de la souplesse et de la réactivité.

Le répit est là pour dire à l'aidant qu'il n'est pas seul et qu'il peut compter sur d'autres personnes pour le soulager, l'écouter, prendre une pause, prendre du recul.